



Le 8 avril, journée de grève nationale des AESH

UN STATUT, UN SALAIRE POUR LES AESH PIALs TOUS CONCERNÉS, ABANDON !

Nous, soussignés, personnels de l'Éducation Nationale des Landes, personnels territoriaux, parents d'élèves, élus ..., constatons que les AESH sont des personnels indispensables dans les écoles, les établissements du second degré (Collèges, Lycées et Lycées Professionnels) et qu'ils exercent des missions pérennes pour la réussite de l'accueil des élèves en situation de handicap.

Aussi, il est urgent que le Ministre de l'Éducation Nationale écoute et entende enfin leurs revendications ; nous exigeons pour les AESH :

- Un vrai statut de la Fonction Publique, avec une grille indiciaire qui permette un vrai déroulement de carrière ;
- un vrai salaire, avec un « temps complet » dès 24 heures hebdomadaires d'accompagnement rémunéré à 100% du SMIC. (*Avec possibilité d'un temps partiel choisi, ainsi que d'heures d'accompagnement supplémentaires*) ;
- Une vraie formation professionnalisante pour les AESH permettant de faire face à tous les handicaps ;
- la création du nombre d'emplois nécessaire pour couvrir tous les besoins en respect des notifications de la MLPH ;
- L'arrêt immédiat des PIALs, qui, loin d'un mieux pour les AESH, comme il leur avait été annoncé, bien au contraire :
 - . dégradent leurs conditions de travail et de vie (augmentation du nombre d'élèves à accompagner, plusieurs types de handicap à gérer, cumul d'emploi très difficile...) ;
 - . abaissent sensiblement les heures d'accompagnement pour les élèves en situation de handicap en ne respectant pas très souvent les notifications de la MLPH ;
 - . affectent souvent dans la semaine, voire dans la journée, plusieurs AESH pour un même élève ;
 - . accroissent les périodes où les enseignants se retrouvent seuls avec leur(s) élève(s) en situation de Handicap.

Que l'on soit AESH, enseignants, parents d'élèves, parents d'un enfant en situation de handicap, élus, la question de la fin de la précarité de ces personnels (*comme les Assistants d'Éducation d'ailleurs*) par la création d'un statut de la Fonction Publique et celle de l'abandon des PIALs est l'affaire de tous.

Nous estimons donc nécessaire de nous mobiliser tous ensemble pour faire avancer ces revendications.

**Rendez-vous devant la Préfecture de Mont-de-Marsan à 10h30
avec lecture des revendications et réponses de la Préfète.
11h défilé jusqu'à la DSDEN où les organisations
syndicales seront reçues par le DASEN.
12h Pique-nique et AG devant la DSDEN.**